



BDM Srl Conditions Générales de vente

- 1. Clause générale :** Les présentes conditions générales annulent et remplacent toutes autres conditions antérieures et sont applicables à toute vente effectuée par la société BDM Srl qui se réserve le droit de les modifier à tout moment. Par le seul fait de la commande, l'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des CGV de la société BDM Srl et les accepter sans réserve. Les conditions générales d'achat et toute autre condition particulière de l'Acheteur sont expressément exclues sauf acceptation écrite du Vendeur. Ces conditions générales peuvent être complétées par des conditions particulières.
- 2. Offres – commandes :** Les offres de la société BDM Srl sont valables pour une durée de 3 mois maximum et dans la limite des stocks disponibles, sauf stipulation contraire. La commande est passée après acceptation de l'offre par le client. La commande est irrévocable : elle ne peut être modifiée ni annulée sauf acceptation expresse et préalable de la société BDM Srl. Lorsque des autorisations ou formalités de toute nature, notamment d'importation ou de change, sont exigées pour l'importation dans le pays de destination ou pour le paiement des Produits la société BDM Srl, leur obtention ou leur accomplissement en temps utile est à la charge et sous l'entière responsabilité de l'Acheteur.
- 3. Prix :** Les prix sont nets hors TVA ou toute autre taxe exigible, droits de douane, frais de livraison et frais d'assurances. Sauf indication contraire les prix s'entendent en euro. Dans le cas de livraisons échelonnées dans le temps et relatives à une même commande, ou d'une offre de prix comportant une durée de validité, la société BDM Srl se réserve le droit de modifier les prix précédemment convenus à tout moment en cas de hausse substantielle du prix des matières premières ou du prix de la main d'œuvre, de variations significatives des taux de changes des devises ou plus généralement de survenance d'un évènement extérieur à la volonté des parties compromettant l'équilibre du contrat.
- 4. Livraison et transfert des risques :** Les délais de livraison sont spécifiés dans la confirmation de commande par la société BDM Srl et sont donnés à titre indicatif. Un retard de livraison ou de mise à disposition n'autorise pas l'Acheteur à procéder à l'annulation de la commande, à refuser les Produits ou à réclamer de quelconques pénalités ou dommages et intérêts. Sauf stipulation contraire contenue dans la confirmation de commande et acceptée par écrit par la société BDM Srl, les Produits sont livrés EXW (Incoterms CCI 2010), et nonobstant toutes modalités de livraison ou de règlement des frais de transport convenues entre les Parties, les risques relatifs aux marchandises sont transférés à l'Acheteur dès la prise en charge des marchandises par le premier transporteur à la sortie de l'atelier ou des entrepôts de la société BDM Srl ou dès la mise à disposition des marchandises à l'Acheteur. Il appartient à l'Acheteur de prendre les dispositions nécessaires pour que les produits soient transportés dans des véhicules adaptés, c'est à dire bâchés, fermés et étanches de manière à éviter toute dégradation.
- 5. Réception des Produits – réclamations :** La réception des marchandises se fait au lieu d'expédition de la société BDM Srl. Il appartient à l'Acheteur de mandater toute personne afin de réceptionner les marchandises avant leur départ et d'effectuer un contrôle de conformité quantitatif et qualitatif. Aucune réclamation pour manquant ne sera admise, les quantités étant scrupuleusement contrôlées au chargement. A défaut, l'ordre d'expédition tiendra lieu de réception et vaudra prise de possession. Il appartient à l'Acheteur, à l'arrivée des marchandises, de procéder à tous contrôles utiles et d'indiquer sans délai sur le récépissé de transport toute dégradation apparente des marchandises, avarie, ou autre. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité des produits doivent être formulées par écrit dans un délai de 8 jours de l'arrivée des produits. A ce titre, les nuances de teinte, les veines les nœuds et autres singularités du bois ne pourront donner lieu à aucune réclamation si elles se situent dans la limite de tolérance usuelle dans la profession du Vendeur. Passé le délai de 8 jours, et en l'absence de réclamation notifiée au Vendeur, les marchandises sont réputées définitivement acceptées par l'Acheteur et plus aucune réclamation de l'Acheteur pour non-conformité des marchandises ou défaut apparent n'est recevable. Toute réclamation doit être dûment justifiée par l'Acheteur lequel doit permettre l'examen des marchandises par la société BDM Srl et lui transmettre tout élément nécessaire à la vérification de la réclamation. Aucune réclamation n'est plus recevable une fois les marchandises cédées ou revendues à un tiers, traitées ou transformées. Les marchandises ne peuvent en aucun cas être retournées à la société BDM Srl sans l'accord préalable écrit de ce dernier. Les frais et risques du retour demeurent à la charge de l'acheteur.
- 6. Paiement :** Les factures sont payables à l'adresse de facturation de la société BDM Srl sans délai à compter de la date d'émission de la facture sauf stipulation contraire. L'Acheteur s'interdit toute pratique illicite de débit ou d'avoir d'office. Tout débit d'office constituera un impayé et donnera lieu à l'application des pénalités de retard. La société BDM Srl se réserve le droit de suspendre les livraisons prévues ou d'exiger des garanties en cas de non-paiement d'une ou plusieurs factures par l'Acheteur. Toute facture non payée à l'échéance portera de plein droit un intérêt de retard au taux de 12% l'an. De plus, en cas de non-paiement, il est prévu à charge de l'Acheteur et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, une indemnité forfaitaire et irréductible égale à 20% du montant de la facture avec un minimum de 75€. En cas de retard de paiement, la société BDM Srl pourra reprendre possession des marchandises aux frais de l'Acheteur jusqu'à complet paiement et ce, sans préjudice de tout autre recours ou en indemnisation du fait du défaut de paiement. De même, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble à la société BDM Srl, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. Dans tous les cas, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si la société BDM Srl n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes. L'intégralité des frais de recouvrement seront supportés par l'Acheteur.
- 7. Réserve de propriété – subrogation de créance :** Les marchandises vendues demeurent la propriété de la société BDM Srl jusqu'au paiement intégral du prix même travaillées façonnées ou revendues à des tiers. Le paiement est réputé réalisé au moment de l'encaissement effectif en cas de paiement par virement ou carte de crédit. Les risques, notamment de dépréciation, destruction et de vol sont cependant transférés à la charge de l'Acheteur dès la mise à disposition de la marchandise. L'Acheteur sera tenu de s'opposer par tous moyens de droit aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus par voie de saisie, confiscation ou procédures équivalentes. Il devra, dès qu'il en aura connaissance, en aviser la société BDM Srl pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts. Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, l'Acheteur devra individualiser les marchandises livrées et ne pas les mélanger avec d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs. A défaut d'individualisation, la société BDM Srl pourra en exiger le remboursement ou reprendre celles encore en stock. L'Acheteur s'interdit en outre de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des marchandises. En cas de revente et/ou transformation des marchandises, l'Acheteur s'engage à céder jusqu'au paiement des factures de la société BDM Srl, tout ou partie des créances qu'il détient sur ses propres débiteurs, en avisant si besoin ceux-ci de la subrogation de créance par lui consentie sur simple demande de la société BDM Srl, et ce à due concurrence de la valeur des marchandises soumises à la réserve de propriété.
- 8. Garantie – Responsabilité :** Les Produits de la société BDM Srl sont garantis de qualité loyale et marchande. En cas de non-conformité ou de défaut avéré et reconnu par la société BDM Srl, cette dernière peut, à son entière discrétion, procéder au remplacement des Produits à ses frais ou au remboursement des Produits défectueux. En cas de défaut reconnu, les coûts de main d'œuvre supplémentaires ainsi que les coûts de transport restent à la charge de l'Acheteur. Le recours à l'une ou l'autre de ces actions revêt un caractère libératoire et exclut toute autre forme d'indemnisation liée à la défectuosité des Produits. La responsabilité de la société BDM Srl ne pourra en aucun cas être engagée au titre de quelconques dommages indirects ou immatériels tels que perte d'exploitation, préjudice financier, manque à gagner, atteinte à l'image. En aucun cas la responsabilité de la société BDM Srl au titre de la vente de Produits à l'Acheteur ne saurait excéder le prix de la commande ou des produits. La garantie ne couvre pas les cas suivants : la réclamation n'a pas été effectuée dans les conditions prévues à l'article 5 ci-avant ; la réclamation est irrecevable du fait de la cession, de la revente, du traitement ou de la transformation des Produits par l'Acheteur ou un tiers. ; l'Acheteur a manqué à son obligation de diligence, a fait une utilisation impropre des Produits ou ne les a pas conservés ou stockés conformément aux usages.
- 9. Destination des marchandises – qualité :** Il incombe à l'Acheteur de s'assurer que les produits de la société BDM Srl sont conformes à l'utilisation qu'il souhaite en faire et aux lois et réglementations en vigueur dans le pays dans lequel ils sont commercialisés. La société BDM Srl ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'aptitude des marchandises à l'usage auquel l'Acheteur les destine, et ce indépendamment des informations qui ont pu être communiquées par la société BDM Srl. Seule la responsabilité de l'Acheteur reste engagée envers des tiers. Le seul fait de transformer, façonner, ou revendre les marchandises de la société BDM Srl implique de la part de l'Acheteur, l'acceptation sans réserve de la conformité à sa destination finale. L'Acheteur s'engage à manipuler, stocker et conserver les produits de la société BDM Srl selon les usages et les nécessités liées à leur nature. Le maintien des qualités des produits de la société BDM Srl nécessite un stockage approprié, avec une température idéale de 15 à 20°C et un taux d'humidité compris entre 40% et 65%, ventilation assurée. L'Acheteur veillera à éviter les chocs thermiques en assurant une montée en température ambiante régulière d'environ 1°C par 10 jours, soit un maximum de 3° par mois, dans le respect du taux d'humidité cité ci-avant, pour permettre la stabilisation adéquate des produits. La société BDM Srl ne pourra donner aucune garantie dans le cas où l'utilisation, le stockage et le transport n'auraient pas respecté les normes en vigueur. Les produits de la société BDM Srl, réalisées en bois massif, matière naturelle, répondent à un descriptif identique mais ont chacune leurs particularités. La société BDM Srl ne peut donc être tenue pour responsable des différences d'aspect et de couleur par rapport aux modèles présentés sur le site ou dans le magasin d'usine de la société BDM Srl.
- 10. Force majeure :** La société BDM Srl ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge, si ce retard et/ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure tels que survenance d'un cataclysme naturel - tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, conflit armé, guerre, attentats, conflit du travail, grève totale ou partielle chez la société BDM Srl, les prestataires de services, transporteurs, postes etc.
- 11. Loi applicable - Attribution de juridiction :** En cas de litige, toute contestation sera tranchée par les Tribunaux de Huy ; même en cas de demande incidente ou de pluralité de défendeurs. Dans les relations entre les parties, la loi belge sera seule applicable.